



**Athymis Trendsetters Europe**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2024

## Politique de Gestion du fonds

### Scenari économique

A la faveur d'un premier trimestre confirmant une baisse des taux d'intérêt en raison d'une désinflation mondiale enclenchée, nous avons maintenu une surpondération sur les valeurs de croissance défensives. Nous avons ainsi intégré Danone et L'Oréal à notre sélection de valeurs pour leurs capacités d'innovation, de leadership et de gains de parts de marché dans la durée. Dans le secteur de la santé humaine, nous avons construit une position sur Novo Nordisk, afin d'accompagner ce leader mondial sur le nouveau marché adressable de l'obésité. Dans la santé animale, nous avons ajouté Virbac dans nos investissements au regard d'un très grand nombre de nouveaux lancements, et d'une valorisation très abordable. Enfin, Allianz a également intégré le fonds pour sa capacité à gagner des parts de marché et à retourner cette création de valeur à l'actionnaire. A l'opposé, nous avons vendu plusieurs sociétés dont les avantages comparatifs nous semblent s'être dégradés comme Valeo ou Soitec. Nous avons également soldé nos positions sur des entreprises ayant certaines vulnérabilités réglementaires, en particulier Edenred et Astrazeneca. Enfin, nous avons allégé nos positions sur Airbus en raison de difficultés dans la chaîne logistique, Symrise et ABB pour leurs valorisations.

Durant le deuxième trimestre, les perspectives macro-économiques et financières ont continué à se dégrader en Europe et en Chine. C'est pourquoi nous avons vendu Alten, société cyclique dans la recherche et développement. Nous avons de plus allégé notre exposition sur le fonds au secteur du luxe en réduisant substantiellement LVMH et Richemont. Ces mouvements ont financé les achats de Veolia pour son leadership dans les technologies de l'eau, et Logitech pour son très bon positionnement dans les produits numériques. D'autre-part, les positions sur Danone et Experian ont été renforcées en raison de leurs très bonnes publications trimestrielles et de la révision à la hausse de leurs estimations de bénéfices annuels.

Lors du troisième trimestre, nous avons allégé notre surpondération sur le secteur des semi-conducteurs en vendant Infineon, et en allégeant d'un tiers notre position sur ASML. Ce mouvement a été initié en raison d'un ajustement des stocks plus long qu'escompté sur le segment industriel. D'autre-part, après un très bon parcours sur Kerry Group et Siemens Healthineers, nous avons pris des bénéfices sur ces deux positions. Parallèlement, nous avons profité de certaines faiblesses injustifiées selon nous sur Coloplast, Straumann, Sika et Legrand pour construire des positions à hauteur de 2% du fonds.

Durant le dernier trimestre de l'année, trois événements majeurs ont influencé les marchés et nos choix de gestion. Le premier est bien évidemment l'élection de Donald Trump comme 47<sup>ème</sup> président des USA. Le deuxième est le durcissement de discours de la FED lors de la dernière réunion annuelle de politique monétaire. Enfin, le troisième est l'instabilité politique en France et la dégradation de ses perspectives budgétaires. Nous avons fortement allégé notre exposition aux valeurs françaises en prenant des bénéfices sur Veolia, Air Liquide, Biomérieux, Thalès et Virbac. Afin de se renforcer sur des zones géographiques plus dynamiques, tout en continuant à sélectionner des sociétés accompagnant des tendances de croissance durable, nous avons intégré dans le fonds Spotify, Linde Accenture, London Stock Exchange, Relx, De Longhi et Wolters Kluwer.

### Perspectives

Après une année 2024 marquée par une nette surperformances des marchés d'actions américaines, 2025 s'ouvre avec de nombreuses incertitudes. Si l'économie américaine semble disposer d'un potentiel de croissance avéré, les mesures de politiques tarifaires, économiques et fiscales décidées par la nouvelle administration pourraient raviver des craintes inflationnistes. En Europe, la résilience des consommateurs semble tenir avec un marché de l'emploi stable et une inflation maîtrisée. La faiblesse des PMI dans l'industrie reste toutefois problématique à ce stade. L'instabilité politique en France, ainsi que les nouvelles élections en Allemagne laissent planer des incertitudes à court terme. Cependant, des opportunités existent à la faveur d'un plan de relance budgétaire massif en Allemagne. De plus, l'économie chinoise qui bénéficie de plusieurs plans de soutien pourrait servir de variable d'ajustement à la hausse pour la croissance mondiale, notamment en Europe.

Dans ce contexte indécis, la meilleure posture à adopter afin de gérer cette situation reste selon nous le stock-picking. Nous allons ainsi redoubler nos efforts en termes de sélectivité dans le choix de nos investissements, tout en veillant à garder une bonne diversification géographique et sectorielle. Les barrières à l'entrée, l'innovation, l'exécution opérationnelle et l'agilité resteront au cœur de nos priorités pour accompagner des groupes à fort leadership.

### Performances de l'OPC

Vous trouverez les performances des différentes parts dans le tableau ci-dessous :

| Part du fonds   | Code ISIN    | Performance 2024 |
|-----------------|--------------|------------------|
| TRENDSSETTERS P | FR0013196722 | 0,11%            |
| TRENDSSETTERS I | FR0013196748 | 0,72%            |

L'indice de référence du fonds affiche une performance de 8,78 % en 2024.

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.*

#### Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille

Le fonds n'investit pas dans des OPCVM.

#### Méthode du calcul du risque global

Athymis Gestion utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

#### Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)

Le fonds tient compte du risque de durabilité et des caractéristiques ESG dans le cadre de son processus de sélection. À cet égard, le fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales telles que définies à l'article 8(1) du Règlement SFDR.

Aucun vote n'a eu lieu en 2024.

#### Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Le fonds n'investit pas dans les autres fonds du groupe.

Outre les frais de gestion du fonds, une commission de mouvement de 0.60% est appliquée.

#### Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation

N/A

#### Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires)

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

#### Politique rémunération de la société de gestion

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI. La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.
- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de

surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés.

Il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2024 ayant débuté le 01 janvier 2024 et s'étant clôturé le 31 décembre 2024 du personnel d'Athymis ressort à 478k euros dont 61k de rémunération variable. Ces montants concernent un effectif moyen équivalent temps plein de 6 personnes.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:** Athymis Trendsetters Europe  
**Identifiant d'entité juridique :** 969500W2NT17784CHL85

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_\_% d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds tient compte du risque de durabilité et des caractéristiques ESG dans le cadre de son processus de sélection. À cet égard, le fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales telles que définies à l'article 8(1) du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

En ce qui concerne le Social, la façon dont les entreprises se comportent avec leurs employés est primordiale. Ainsi, la rotation et la satisfaction des employés permettent d'évaluer le climat social au sein de l'entreprise. La formation et les accidents sont des indicateurs qui soulignent l'intérêt des entreprises pour l'évolution, l'amélioration et la sécurité de leurs employés. Enfin, l'égalité entre les employés est évaluée par le biais d'indicateurs tels que la présence de femmes au conseil d'administration, le ratio de rémunération des PDG et la manière dont les minorités sont intégrées.

Enfin, la Gouvernance est évaluée à travers les moyens (indépendance du conseil d'administration, durée du mandat...), les objectifs (rémunération liée au développement durable) et la manière dont les entreprises sont gérées (corruption, droits de l'homme, etc.).

La méthodologie de notation ESG est la suivante : pour chaque indicateur, une note est attribuée en fonction du comportement de chaque entreprise par rapport au comportement moyen de toutes les entreprises de l'univers d'investissement. Par exemple, pour les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de toutes les entreprises de l'univers d'investissement sont calibrées sur une échelle de notation comprise entre 1 et 100 (1 pour l'entreprise la plus émettrice, 100 pour l'entreprise la moins émettrice).

Ensuite, une note entre 1 et 100 est attribuée à chaque entreprise et au portefeuille.

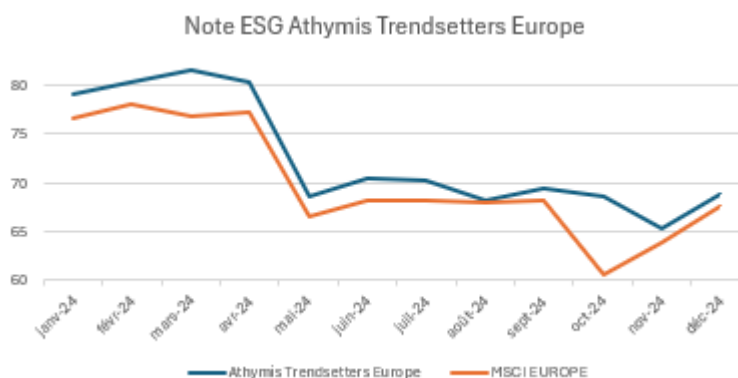
Cette notation est comparée à celle de l'indice MSCI World. La notation du portefeuille doit toujours être supérieure à celle de l'indice.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

| Indicateurs          | 31/12/2024  |
|----------------------|-------------|
| <b>Notation ESG</b>  |             |
| Note ESG *           | 69,58 / 100 |
| Note Environnement * | 57,09 / 100 |
| Note Social *        | 66,15 / 100 |
| Note Gouvernance *   | 70,08 / 100 |
| Note Client *        | 82,04 / 100 |
| Note Fournisseurs *  | 87,98 / 100 |

\*Source Athymis  
Gestion

| <b>Autres indicateurs</b>                       |    |
|---|----|
| Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2) | 45 |



- *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

| Indicateurs | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
|-------------|------------|------------|
|-------------|------------|------------|

\*Source Athymis  
Gestion

#### Notation ESG

|                      |             |             |
|----------------------|-------------|-------------|
| Note ESG *           | 69,58 / 100 | 80,57 / 100 |
| Note Environnement * | 57,09 / 100 | 67,06 / 100 |
| Note Social *        | 66,15 / 100 | 75,36 / 100 |
| Note Gouvernance *   | 70,08 / 100 | 85,41 / 100 |
| Note Client *        | 82,04 / 100 | 97,75 / 100 |
| Note Fournisseurs *  | 87,98 / 100 | 91,19 / 100 |

#### Autres indicateurs

|   |    |    |
|---|----|----|
| Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2) | 45 | 64 |
|---|----|----|

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'effectue pas d'investissements durable.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'effectue pas d'investissements durable.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

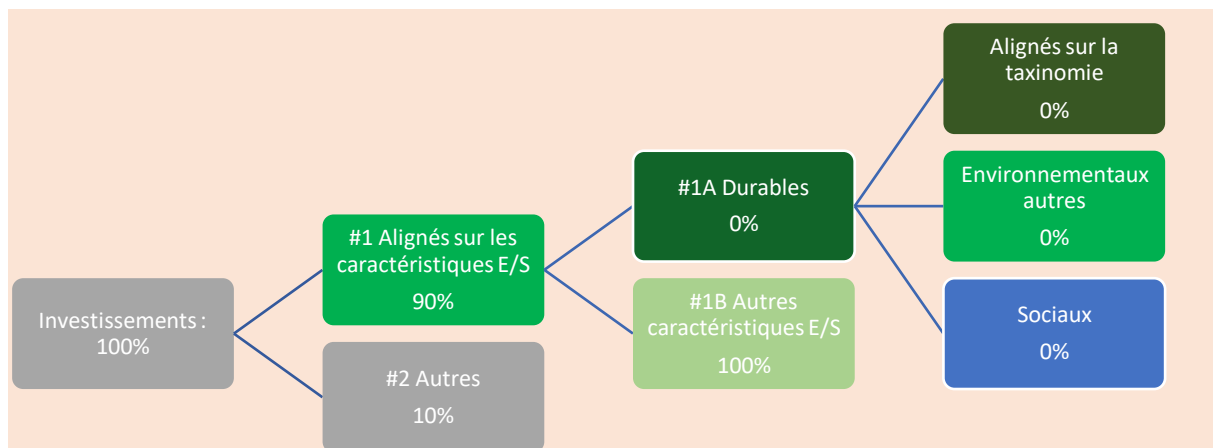
| Investissements les plus importants | % d'actifs | Secteur                           | Pays        |
|-------------------------------------|------------|-----------------------------------|-------------|
| ASML Holding NV                     | 4,85%      | Information Technology            | Netherlands |
| EssilorLuxottica SA                 | 4,49%      | Consumer Discretionary            | France      |
| Air Liquide SA                      | 4,01%      | Industrial Gases                  | France      |
| Dassault Systemes SE                | 3,80%      | Information Technology            | France      |
| Schneider Electric SE               | 3,61%      | Electrical Components & Equipment | France      |
| Allianz SE                          | 3,15%      | Financials                        | Germany     |
| Danone SA                           | 3,00%      | Consumer Staples                  | France      |
| EDP-Energias de Portugal SA         | 2,98%      | Utilities                         | Portugal    |
| Novartis AG                         | 2,94%      | Health Care                       | Switzerland |
| Symrise AG                          | 2,91%      | Materials                         | Germany     |



## Quel était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

100% est basé sur l'actif net investi # Autres est composé des liquidités du fonds.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E / S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

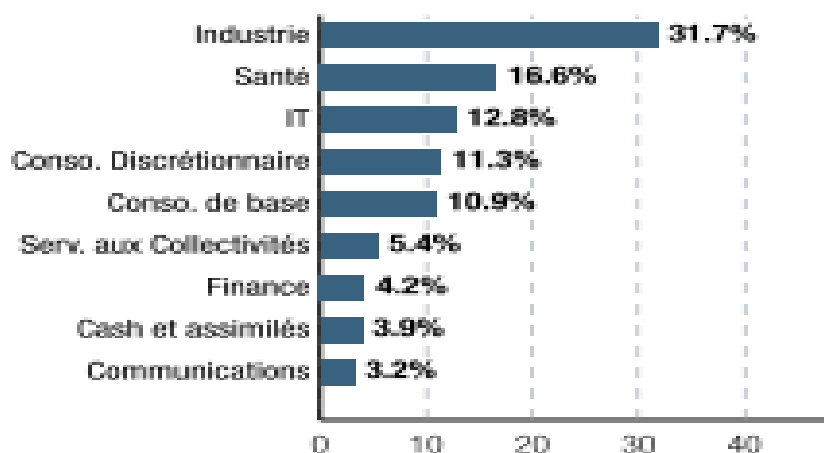
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E / S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

### Répartition sectorielle



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

Oui: (preciser ci-dessous et detainer dans les graphiques de l'encadre]

dans le gaz fossile  dans l'énergie nucléaire

Non

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions économiquement ou technologiquement viables pour contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental, et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

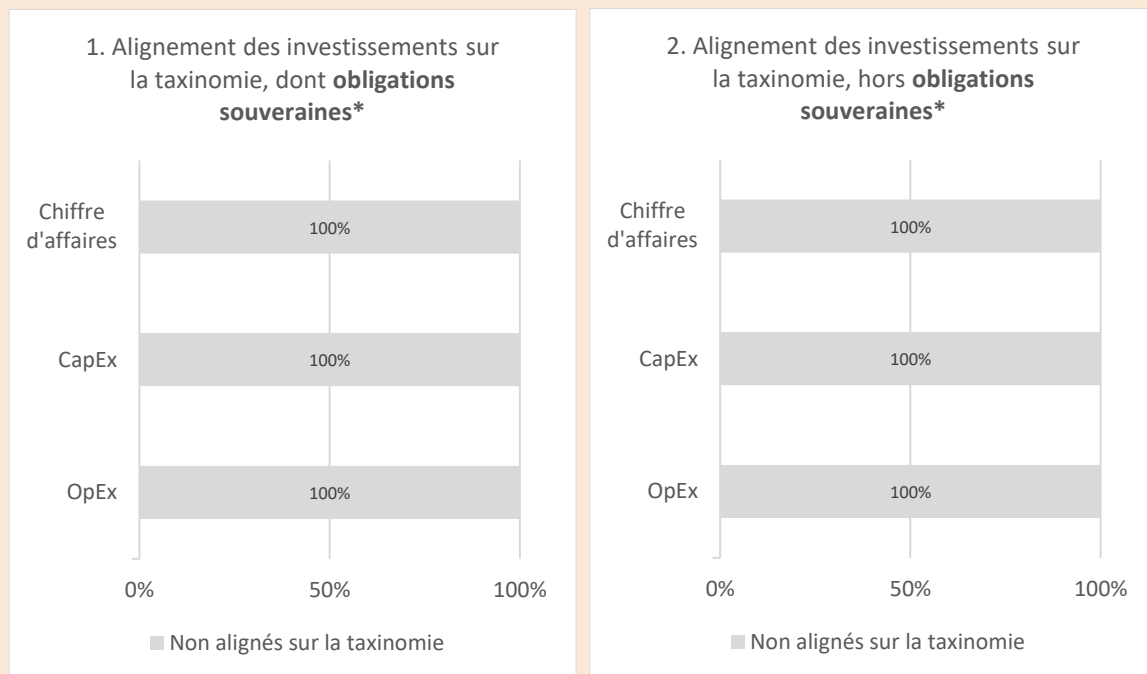
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



Ce graphique représente x% des investissements totaux.

**\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines**

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**  
Non Applicable
- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**  
Non Applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.**



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non Applicable



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non Applicable



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Autre est composé de liquidités

Le fonds est encore fortement investi (95%) et maintient un faible niveau de liquidité. Cette liquidité est utilisée pour rester réactif en cas d'opportunité de marché. Par conséquent, il n'est pas investi dans des outils de liquidité et n'a pas d'objectifs environnementaux ou sociaux.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Athymis Gestion ne vote pas aux assemblées générales pour les valeurs de l'OPC.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

## SA ATHYMIS GESTION

10 RUE NOTRE DAME DE LORETTE  
75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2024  
SIREN 50252168500037

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société ATHYMIS GESTION,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATHYMIS GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

Signé par Christophe Chareton  
Le 16/05/2025

ID: tx\_azrBQzwy9E1b



## Bilan actif

|  | Brut             | Amortissement<br>Dépréciations | Net<br>31/12/2024 | Net<br>31/12/2023 |
|--|------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé                                    |                  |                                |                   |                   |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>  |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                           |                  |                                |                   |                   |
| Frais d'établissement  |                  |                                |                   |                   |
| Frais de recherche et de développement                         |                  |                                |                   |                   |
| Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires |                  |                                |                   |                   |
| Fonds commercial (1)   |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations incorporelles                           |                  |                                |                   |                   |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles          |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                             |                  |                                |                   |                   |
| Terrains   |                  |                                |                   |                   |
| Constructions  |                  |                                |                   |                   |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels    |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations corporelles                             | 88 074           | 87 769                         | 305               | 3 716             |
| Immobilisations corporelles en cours                           |                  |                                |                   |                   |
| Avances et acomptes  |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations financières (2)</b>                         |                  |                                |                   |                   |
| Participations (mise en équivalence)                           |                  |                                |                   |                   |
| Autres participations  |                  |                                |                   |                   |
| Créances rattachées aux participations                         |                  |                                |                   |                   |
| Autres titres immobilisés                                      |                  |                                |                   |                   |
| Prêts  |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations financières                             | 2 844            |                                | 2 844             | 1 499             |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                                  | <b>90 918</b>    | <b>87 769</b>                  | <b>3 149</b>      | <b>5 215</b>      |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>   |                  |                                |                   |                   |
| <b>Stocks et en-cours</b>                                      |                  |                                |                   |                   |
| Matières premières et autres approvisionnements                |                  |                                |                   |                   |
| En-cours de production (biens et services)                     |                  |                                |                   |                   |
| Produits intermédiaires et finis                               |                  |                                |                   |                   |
| Marchandises   |                  |                                |                   |                   |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>                |                  |                                |                   | <b>612</b>        |
| <b>Créances (3)</b>  |                  |                                |                   |                   |
| Clients et comptes rattachés                                   | 841 122          |                                | 841 122           | 844 212           |
| Autres créances  | 26 929           |                                | 26 929            | 41 166            |
| Capital souscrit et appelé, non versé                          |                  |                                |                   |                   |
| <b>Divers</b>  |                  |                                |                   |                   |
| Valeurs mobilières de placement                                | 1 248 210        |                                | 1 248 210         | 1 165 207         |
| Disponibilités   | 134 194          |                                | 134 194           | 159 251           |
| Charges constatées d'avance (3)                                | 70 960           |                                | 70 960            | 21 094            |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                                   | <b>2 321 415</b> |                                | <b>2 321 415</b>  | <b>2 231 543</b>  |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler                            |                  |                                |                   |                   |
| Primes de remboursement des obligations                        |                  |                                |                   |                   |
| Ecarts de conversion actif                                     |                  |                                |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>2 412 332</b> | <b>87 769</b>                  | <b>2 324 564</b>  | <b>2 236 758</b>  |
| (1) Dont droit au bail   |                  |                                |                   |                   |
| (2) Dont à moins d'un an (brut)                                |                  |                                |                   |                   |
| (3) Dont à plus d'un an (brut)                                 |                  |                                |                   |                   |

## Bilan passif

|  | 31/12/2024       | 31/12/2023       |
|--|------------------|------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>  |                  |                  |
| Capital  | 532 119          | 539 428          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...                            | 419 052          | 465 263          |
| Ecart de réévaluation  |                  |                  |
| Réserve légale   | 53 213           | 53 943           |
| Réserves statutaires ou contractuelles                                 |                  |                  |
| Réserves réglementées  |                  |                  |
| Autres réserves  | 279 673          | 278 229          |
| Report à nouveau   |                  |                  |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>                      | <b>258 897</b>   | <b>154 953</b>   |
| Subventions d'investissement   |                  |                  |
| Provisions réglementées  |                  |                  |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>  | <b>1 542 954</b> | <b>1 491 815</b> |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>  |                  |                  |
| Produits des émissions de titres participatifs                         |                  |                  |
| Avances conditionnées  |                  |                  |
| <b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>                                      |                  |                  |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                              |                  |                  |
| Provisions pour risques  |                  |                  |
| Provisions pour charges  |                  |                  |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                        |                  |                  |
| <b>DETTES (1)</b>  |                  |                  |
| Emprunts obligataires convertibles                                     |                  |                  |
| Autres emprunts obligataires   |                  |                  |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)             |                  |                  |
| Emprunts et dettes financières diverses (3)                            |                  |                  |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours                       |                  |                  |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                               | 478 206          | 374 372          |
| Dettes fiscales et sociales  | 274 730          | 250 312          |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                        |                  |                  |
| Autres dettes  | 28 673           | 120 259          |
| Produits constatés d'avance  |                  |                  |
| <b>TOTAL DETTES</b>  | <b>781 610</b>   | <b>744 943</b>   |
| Ecarts de conversion passif  |                  |                  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>2 324 564</b> | <b>2 236 758</b> |
| (1) Dont à plus d'un an (a)  |                  |                  |
| (1) Dont à moins d'un an (a)   | 781 610          | 744 943          |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque             |                  |                  |
| (3) Dont emprunts participatifs  |                  |                  |
| (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours |                  |                  |

## Compte de résultat

|  | 31/12/2024       | 31/12/2023       | Abs.(M)         | Abs.(%)       |
|--|------------------|------------------|-----------------|---------------|
| <b>Produits d'exploitation (1)</b>                   |                  |                  |                 |               |
| Ventes de marchandises                               |                  |                  |                 |               |
| Production vendue (biens)                            |                  |                  |                 |               |
| Production vendue (services)                         | 3 114 153        | 3 175 843        | -61 690         | -1,94         |
| <b>Chiffre d'affaires net</b>                        | <b>3 114 153</b> | <b>3 175 843</b> | <b>-61 690</b>  | <b>-1,94</b>  |
| <i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i> | 19 145           | 18 433           | 712             | 3,86          |
| Production stockée                                   |                  |                  |                 |               |
| Production immobilisée                               |                  |                  |                 |               |
| Subventions d'exploitation                           |                  |                  |                 |               |
| Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges      | 12 423           | 10 368           | 2 056           | 19,83         |
| Autres produits                                      | 2 012            | 2 567            | -556            | -21,64        |
| <b>Total produits d'exploitation (I)</b>             | <b>3 128 588</b> | <b>3 188 778</b> | <b>-60 190</b>  | <b>-1,89</b>  |
| <b>Charges d'exploitation (2)</b>                    |                  |                  |                 |               |
| Achats de marchandises                               |                  |                  |                 |               |
| Variations de stock                                  |                  |                  |                 |               |
| Achats matières premières et autres approvs          |                  |                  |                 |               |
| Variations de stock                                  |                  |                  |                 |               |
| Autres achats et charges externes (a)                | 2 036 070        | 2 161 488        | -125 419        | -5,80         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                | 61 589           | 69 638           | -8 049          | -11,56        |
| Salaires et traitements                              | 506 898          | 532 973          | -26 075         | -4,89         |
| Charges sociales                                     | 247 393          | 256 102          | -8 709          | -3,40         |
| Dotations aux amortissements et dépréciations:       |                  |                  |                 |               |
| - Sur immobilisations : dotations aux amortiss.      | 3 411            | 9 534            | -6 123          | -64,22        |
| - Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.     |                  |                  |                 |               |
| - Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.     |                  |                  |                 |               |
| - Pour risques et charges : dotations aux provis.    |                  |                  |                 |               |
| Autres charges                                       | 19 010           | 18 700           | 310             | 1,66          |
| <b>Total charges d'exploitation (II)</b>             | <b>2 874 371</b> | <b>3 048 435</b> | <b>-174 064</b> | <b>-5,71</b>  |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                | <b>254 217</b>   | <b>140 343</b>   | <b>113 874</b>  | <b>81,14</b>  |
| <b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>       |                  |                  |                 |               |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III)          |                  |                  |                 |               |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)           |                  |                  |                 |               |
| <b>Produits financiers</b>                           |                  |                  |                 |               |
| De participation (3)                                 |                  |                  |                 |               |
| D'autres valeurs mobilières et créances actif im     |                  |                  |                 |               |
| Autres intérêts et produits assimilés (3)            |                  |                  |                 |               |
| Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg    |                  | 36 679           | -36 679         | -100,00       |
| Différences positives de change                      |                  |                  |                 |               |
| Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl      | 56 873           | 4 780            | 52 092          | NS            |
| <b>Total produits financiers (V)</b>                 | <b>56 873</b>    | <b>41 459</b>    | <b>15 413</b>   | <b>37,18</b>  |
| <b>Charges financières</b>                           |                  |                  |                 |               |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciat.         |                  |                  |                 |               |
| Intérêts et charges assimilées (4)                   | 267              | 701              | -434            | -61,90        |
| Différences négatives de change                      |                  |                  |                 |               |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières       |                  |                  |                 |               |
| <b>Total charges financières (VI)</b>                | <b>267</b>       | <b>701</b>       | <b>-434</b>     | <b>-61,90</b> |
| <b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>                     | <b>56 606</b>    | <b>40 758</b>    | <b>15 848</b>   | <b>38,88</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>                  | <b>310 822</b>   | <b>181 101</b>   | <b>129 721</b>  | <b>71,63</b>  |

## Compte de résultat (suite)

|  | 31/12/2024     | 31/12/2023     | Abs.(M)        | Abs.(%)      |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>                              |                |                |                |              |
| Sur opérations de gestion                                  |                |                |                |              |
| Sur opérations en capital                                  |                |                |                |              |
| Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges     |                |                |                |              |
| Total produits exceptionnels (VII)                         |                |                |                |              |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                             |                |                |                |              |
| Sur opérations de gestion                                  |                |                |                |              |
| Sur opérations en capital                                  |                |                |                |              |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis. |                |                |                |              |
| Total charges exceptionnelles (VIII)                       |                |                |                |              |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>                    |                |                |                |              |
| Participation des salariés aux résultats (IX)              |                |                |                |              |
| Impôts sur les bénéfices (X)                               | 51 925         | 26 148         | 25 777         | 98,58        |
| Total des produits (I+III+V+VII)                           | 3 185 460      | 3 230 237      | -44 777        | -1,39        |
| Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)                     | 2 926 563      | 3 075 284      | -148 721       | -4,84        |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>                                   | <b>258 897</b> | <b>154 953</b> | <b>103 944</b> | <b>67,08</b> |
| (a) Y compris :  |                |                |                |              |
| - Redevances de crédit-bail mobilier                       |                |                |                |              |
| - Redevances de crédit-bail immobilier                     |                |                |                |              |
| (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs     |                |                |                |              |
| (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs     |                |                |                |              |
| (3) Dont produits concernant les entités liées             |                |                |                |              |
| (4) Dont intérêts concernant les entités liées             |                |                |                |              |

**Annexe** 

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

La société ATHYMIS GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF.  
Au 31 décembre 2024, l'en-cours géré par ATHYMIS GESTION s'élève à 218 909 453 €.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA ATHYMIS GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 324 564 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 897 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel informatique : 3 à 5 ans

\* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

|  | Au début d'exercice | Augmentation | Diminution | En fin d'exercice |
|--|---------------------|--------------|------------|-------------------|
| - Frais d'établissement et de développement            |                     |              |            |                   |
| - Fonds commercial                                     |                     |              |            |                   |
| - Autres postes d'immobilisations incorporelles        |                     |              |            |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                   |                     |              |            |                   |
| - Terrains   |                     |              |            |                   |
| - Constructions sur sol propre                         |                     |              |            |                   |
| - Constructions sur sol d'autrui                       |                     |              |            |                   |
| - Instal.générales, agencements et aménagements constr |                     |              |            |                   |
| - Instal.techniques, matériel et outillage industriels |                     |              |            |                   |
| - Instal.générales, agencements aménagements divers    |                     |              |            |                   |
| - Matériel de transport                                |                     |              |            |                   |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier         | 88 074              |              |            | 88 074            |
| - Emballages récupérables et divers                    |                     |              |            |                   |
| - Immobilisations corporelles en cours                 |                     |              |            |                   |
| - Avances et acomptes                                  |                     |              |            |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                     | <b>88 074</b>       |              |            | <b>88 074</b>     |
| - Participations évaluées par mise en équivalence      |                     |              |            |                   |
| - Autres participations                                |                     |              |            |                   |
| - Autres titres immobilisés                            |                     |              |            |                   |
| - Prêts et autres immobilisations financières          | 1 499               | 1 345        |            | 2 844             |
| <b>Immobilisations financières</b>                     | <b>1 499</b>        | <b>1 345</b> |            | <b>2 844</b>      |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                | <b>89 573</b>       | <b>1 345</b> |            | <b>90 918</b>     |

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

|   | Au début de l'exercice | Augmentation | Diminutions | A la fin de l'exercice |
|---|------------------------|--------------|-------------|------------------------|
| - Frais d'établissement et de développement             |                        |              |             |                        |
| - Fonds commercial                                      |                        |              |             |                        |
| - Autres postes d'immobilisations incorporelles         |                        |              |             |                        |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                    |                        |              |             |                        |
| - Terrains  |                        |              |             |                        |
| - Constructions sur sol propre                          |                        |              |             |                        |
| - Constructions sur sol d'autrui                        |                        |              |             |                        |
| - Instal.générales, agencements, aménagements construc. |                        |              |             |                        |
| - Instal.techniques, matériel et outillage industriels  |                        |              |             |                        |
| - Instal.générales, agencements aménagements divers     |                        |              |             |                        |
| - Matériel de transport                                 |                        |              |             |                        |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier          | 84 358                 | 3 411        |             | 87 769                 |
| - Emballages récupérables et divers                     |                        |              |             |                        |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                      | <b>84 358</b>          | <b>3 411</b> |             | <b>87 769</b>          |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                 | <b>84 358</b>          | <b>3 411</b> |             | <b>87 769</b>          |

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 941 854 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|  | Montant brut   | Echéances à moins d'un an | Echéances à plus d'un an |
|--|----------------|---------------------------|--------------------------|
| <b>Créances de l'actif immobilisé :</b>  |                |                           |                          |
| Créances rattachées à des participations |                |                           |                          |
| Prêts                                    |                |                           |                          |
| Autres                                   | 2 844          |                           | 2 844                    |
| <b>Créances de l'actif circulant :</b>   |                |                           |                          |
| Créances Clients et Comptes rattachés    | 841 122        | 841 122                   |                          |
| Autres                                   | 26 929         | 26 929                    |                          |
| Capital souscrit - appelé, non versé     |                |                           |                          |
| Charges constatées d'avance              | 70 960         | 70 960                    |                          |
| <b>Total</b>                             | <b>941 854</b> | <b>939 010</b>            | <b>2 844</b>             |
| Prêts accordés en cours d'exercice       |                |                           |                          |
| Prêts récupérés en cours d'exercice      |                |                           |                          |

### Produits à recevoir

|                             | Montant        |
|-----------------------------|----------------|
| Clients factures à établir  | 840 810        |
| Fournisseurs rrr à recevoir | 14 451         |
| <b>Total</b>                | <b>855 261</b> |

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 532 119,30 € décomposé en 256 659 titres d'une valeur nominale de 2,07 €.

|   | Nombre  | Valeur nominale |
|---|---------|-----------------|
| Titres composant le capital social au début de l'exercice | 260 184 | 2,07            |
| Titres émis pendant l'exercice                            |         |                 |
| Titres remboursés pendant l'exercice                      | 3 525   | 2,07            |
| Titres composant le capital social à la fin de l'exercice | 256 659 | 2,07            |

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 781 610 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|   | Montant brut   | Echéances à moins d'un an | Echéances à plus d'un an | Echéances à plus de 5 ans |
|---|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Emprunts obligataires convertibles (*)                            |                |                           |                          |                           |
| Autres emprunts obligataires (*)                                  |                |                           |                          |                           |
| Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : |                |                           |                          |                           |
| - à 1 an au maximum à l'origine                                   |                |                           |                          |                           |
| - à plus de 1 an à l'origine                                      |                |                           |                          |                           |
| Emprunts et dettes financières divers (*) (**)                    |                |                           |                          |                           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                          | 478 206        | 478 206                   |                          |                           |
| Dettes fiscales et sociales                                       | 274 651        | 274 651                   |                          |                           |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                   |                |                           |                          |                           |
| Autres dettes (**)  | 28 752         | 28 752                    |                          |                           |
| Produits constatés d'avance                                       |                |                           |                          |                           |
| <b>Total</b>  | <b>781 610</b> | <b>781 610</b>            |                          |                           |
| (*) Emprunts souscrits en cours d'exercice                        |                |                           |                          |                           |
| (*) Emprunts remboursés sur l'exercice                            |                |                           |                          |                           |
| (**) Dont envers les associés                                     | 79             |                           |                          |                           |

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 79 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

|                                     | Montant        |
|-------------------------------------|----------------|
| Fournisseurs factures non parvenues | 378 261        |
| Personnel charges à payer           | 119 897        |
| Organ.sociaux charges à payer       | 61 882         |
| Taxe apprentissage                  | 416            |
| Etat charges à payer                | 1 300          |
| Taxe sur les salaires               | 4 053          |
| <b>Total</b>                        | <b>565 809</b> |

Les charges à payer relatives aux rétrocessions sont évaluées en tenant compte des dernières quantités et valeurs liquidatives connues.

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

|                             | Charges d'exploitation | Charges Financières | Charges Exceptionnelles |
|-----------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|
| Charges constatées d'avance | 70 960                 |                     |                         |
| <b>Total</b>                | <b>70 960</b>          |                     |                         |

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

|                                   | Personnel |
|-----------------------------------|-----------|
| Cadres                            | 3         |
| Agents de maîtrise et techniciens | 2         |
| Employés                          |           |
| Ouvriers                          |           |
| <b>Total</b>                      | <b>5</b>  |

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:** Athymis Trendsetters Europe  
**Identifiant d'entité juridique :** 969500W2NT17784CHL85

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_\_% d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds tient compte du risque de durabilité et des caractéristiques ESG dans le cadre de son processus de sélection. À cet égard, le fonds favorise les caractéristiques environnementales et/ou sociales telles que définies à l'article 8(1) du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

En ce qui concerne le Social, la façon dont les entreprises se comportent avec leurs employés est primordiale. Ainsi, la rotation et la satisfaction des employés permettent d'évaluer le climat social au sein de l'entreprise. La formation et les accidents sont des indicateurs qui soulignent l'intérêt des entreprises pour l'évolution, l'amélioration et la sécurité de leurs employés. Enfin, l'égalité entre les employés est évaluée par le biais d'indicateurs tels que la présence de femmes au conseil d'administration, le ratio de rémunération des PDG et la manière dont les minorités sont intégrées.

Enfin, la Gouvernance est évaluée à travers les moyens (indépendance du conseil d'administration, durée du mandat...), les objectifs (rémunération liée au développement durable) et la manière dont les entreprises sont gérées (corruption, droits de l'homme, etc.).

La méthodologie de notation ESG est la suivante : pour chaque indicateur, une note est attribuée en fonction du comportement de chaque entreprise par rapport au comportement moyen de toutes les entreprises de l'univers d'investissement. Par exemple, pour les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de toutes les entreprises de l'univers d'investissement sont calibrées sur une échelle de notation comprise entre 1 et 100 (1 pour l'entreprise la plus émettrice, 100 pour l'entreprise la moins émettrice).

Ensuite, une note entre 1 et 100 est attribuée à chaque entreprise et au portefeuille.

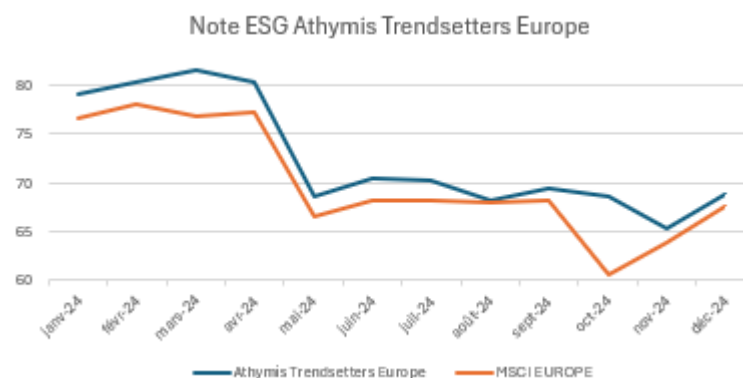
Cette notation est comparée à celle de l'indice MSCI World. La notation du portefeuille doit toujours être supérieure à celle de l'indice.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

| Indicateurs          | 31/12/2024  |
|----------------------|-------------|
| <b>Notation ESG</b>  |             |
| Note ESG *           | 69,58 / 100 |
| Note Environnement * | 57,09 / 100 |
| Note Social *        | 66,15 / 100 |
| Note Gouvernance *   | 70,08 / 100 |
| Note Client *        | 82,04 / 100 |
| Note Fournisseurs *  | 87,98 / 100 |

\*Source Athymis  
Gestion

| <b>Autres indicateurs</b>                       |    |
|---|----|
| Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2) | 45 |



- *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

| Indicateurs | 31/12/2024 | 31/12/2023 |
|-------------|------------|------------|
|-------------|------------|------------|

\*Source Athymis  
Gestion

#### Notation ESG

|                      |             |             |
|----------------------|-------------|-------------|
| Note ESG *           | 69,58 / 100 | 80,57 / 100 |
| Note Environnement * | 57,09 / 100 | 67,06 / 100 |
| Note Social *        | 66,15 / 100 | 75,36 / 100 |
| Note Gouvernance *   | 70,08 / 100 | 85,41 / 100 |
| Note Client *        | 82,04 / 100 | 97,75 / 100 |
| Note Fournisseurs *  | 87,98 / 100 | 91,19 / 100 |

#### Autres indicateurs

|   |    |    |
|---|----|----|
| Emissions de CO2 par M\$ investi (scope 1 et 2) | 45 | 64 |
|---|----|----|

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'effectue pas d'investissements durable.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'effectue pas d'investissements durable.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

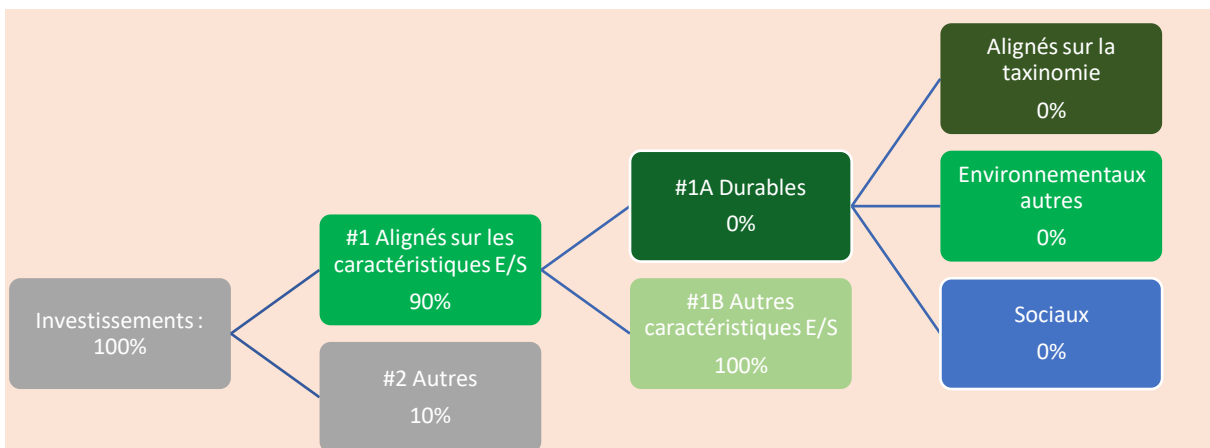
| Investissements les plus importants | % d'actifs | Secteur                           | Pays        |
|-------------------------------------|------------|-----------------------------------|-------------|
| ASML Holding NV                     | 4,85%      | Information Technology            | Netherlands |
| EssilorLuxottica SA                 | 4,49%      | Consumer Discretionary            | France      |
| Air Liquide SA                      | 4,01%      | Industrial Gases                  | France      |
| Dassault Systemes SE                | 3,80%      | Information Technology            | France      |
| Schneider Electric SE               | 3,61%      | Electrical Components & Equipment | France      |
| Allianz SE                          | 3,15%      | Financials                        | Germany     |
| Danone SA                           | 3,00%      | Consumer Staples                  | France      |
| EDP-Energias de Portugal SA         | 2,98%      | Utilities                         | Portugal    |
| Novartis AG                         | 2,94%      | Health Care                       | Switzerland |
| Symrise AG                          | 2,91%      | Materials                         | Germany     |



## Quel était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

100% est basé sur l'actif net investi # Autres est composé des liquidités du fonds.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E / S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

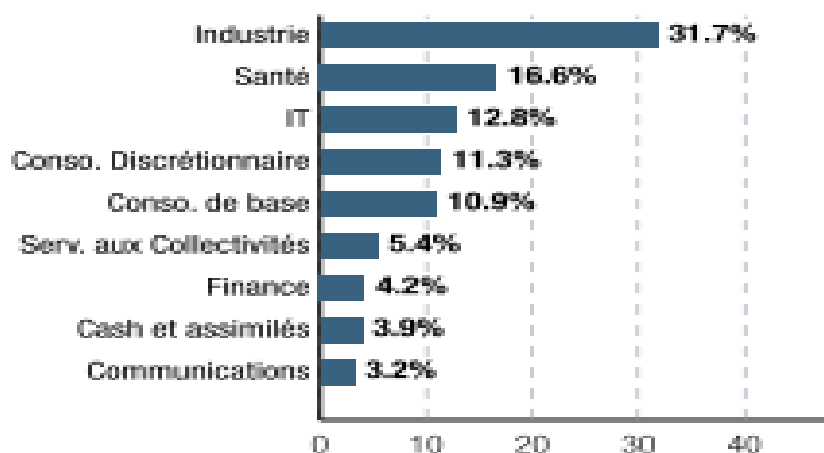
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E / S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

### Répartition sectorielle



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

Oui: (preciser ci-dessous et detainer dans les graphiques de l'encadre]

dans le gaz fossile  dans l'énergie nucléaire

Non

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, car le Fonds ne prend pas en compte les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions économiquement ou technologiquement viables pour contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental, et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui :

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

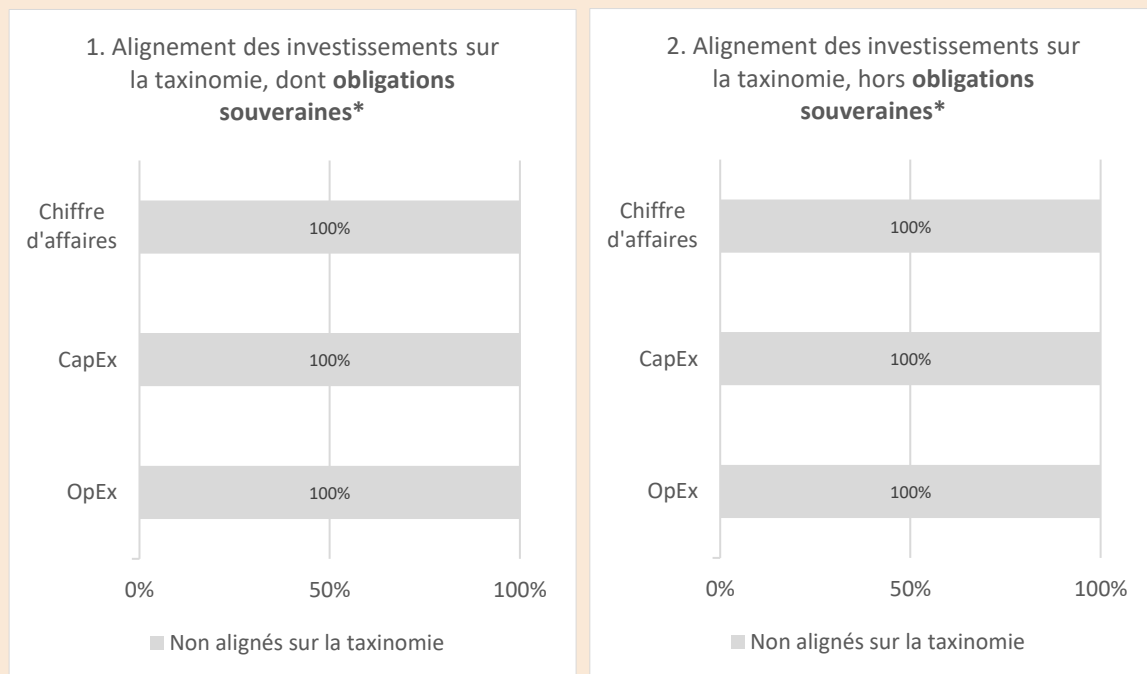
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



Ce graphique représente x% des investissements totaux.

**\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines**

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**  
Non Applicable
- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**  
Non Applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.**



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non Applicable



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non Applicable



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Autre est composé de liquidités

Le fonds est encore fortement investi (95%) et maintient un faible niveau de liquidité. Cette liquidité est utilisée pour rester réactif en cas d'opportunité de marché. Par conséquent, il n'est pas investi dans des outils de liquidité et n'a pas d'objectifs environnementaux ou sociaux.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Athymis Gestion ne vote pas aux assemblées générales pour les valeurs de l'OPC.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

## SA ATHYMIS GESTION

10 RUE NOTRE DAME DE LORETTE  
75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2024  
SIREN 50252168500037

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la société ATHYMIS GESTION,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATHYMIS GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

Signé par Christophe Chareton  
Le 16/05/2025

ID: tx\_azrBQzwy9E1b



## Bilan actif

|  | Brut             | Amortissement<br>Dépréciations | Net<br>31/12/2024 | Net<br>31/12/2023 |
|--|------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé                                    |                  |                                |                   |                   |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>  |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                           |                  |                                |                   |                   |
| Frais d'établissement  |                  |                                |                   |                   |
| Frais de recherche et de développement                         |                  |                                |                   |                   |
| Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires |                  |                                |                   |                   |
| Fonds commercial (1)   |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations incorporelles                           |                  |                                |                   |                   |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles          |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                             |                  |                                |                   |                   |
| Terrains   |                  |                                |                   |                   |
| Constructions  |                  |                                |                   |                   |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels    |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations corporelles                             | 88 074           | 87 769                         | 305               | 3 716             |
| Immobilisations corporelles en cours                           |                  |                                |                   |                   |
| Avances et acomptes  |                  |                                |                   |                   |
| <b>Immobilisations financières (2)</b>                         |                  |                                |                   |                   |
| Participations (mise en équivalence)                           |                  |                                |                   |                   |
| Autres participations  |                  |                                |                   |                   |
| Créances rattachées aux participations                         |                  |                                |                   |                   |
| Autres titres immobilisés                                      |                  |                                |                   |                   |
| Prêts  |                  |                                |                   |                   |
| Autres immobilisations financières                             | 2 844            |                                | 2 844             | 1 499             |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                                  | <b>90 918</b>    | <b>87 769</b>                  | <b>3 149</b>      | <b>5 215</b>      |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>   |                  |                                |                   |                   |
| <b>Stocks et en-cours</b>                                      |                  |                                |                   |                   |
| Matières premières et autres approvisionnements                |                  |                                |                   |                   |
| En-cours de production (biens et services)                     |                  |                                |                   |                   |
| Produits intermédiaires et finis                               |                  |                                |                   |                   |
| Marchandises   |                  |                                |                   |                   |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>                |                  |                                |                   | <b>612</b>        |
| <b>Créances (3)</b>  |                  |                                |                   |                   |
| Clients et comptes rattachés                                   | 841 122          |                                | 841 122           | 844 212           |
| Autres créances  | 26 929           |                                | 26 929            | 41 166            |
| Capital souscrit et appelé, non versé                          |                  |                                |                   |                   |
| <b>Divers</b>  |                  |                                |                   |                   |
| Valeurs mobilières de placement                                | 1 248 210        |                                | 1 248 210         | 1 165 207         |
| Disponibilités   | 134 194          |                                | 134 194           | 159 251           |
| Charges constatées d'avance (3)                                | 70 960           |                                | 70 960            | 21 094            |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                                   | <b>2 321 415</b> |                                | <b>2 321 415</b>  | <b>2 231 543</b>  |
| Frais d'émission d'emprunt à étaler                            |                  |                                |                   |                   |
| Primes de remboursement des obligations                        |                  |                                |                   |                   |
| Ecarts de conversion actif                                     |                  |                                |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>2 412 332</b> | <b>87 769</b>                  | <b>2 324 564</b>  | <b>2 236 758</b>  |
| (1) Dont droit au bail   |                  |                                |                   |                   |
| (2) Dont à moins d'un an (brut)                                |                  |                                |                   |                   |
| (3) Dont à plus d'un an (brut)                                 |                  |                                |                   |                   |

## Bilan passif

|  | 31/12/2024       | 31/12/2023       |
|--|------------------|------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>  |                  |                  |
| Capital  | 532 119          | 539 428          |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...                            | 419 052          | 465 263          |
| Ecart de réévaluation  |                  |                  |
| Réserve légale   | 53 213           | 53 943           |
| Réserves statutaires ou contractuelles                                 |                  |                  |
| Réserves réglementées  |                  |                  |
| Autres réserves  | 279 673          | 278 229          |
| Report à nouveau   |                  |                  |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>                      | <b>258 897</b>   | <b>154 953</b>   |
| Subventions d'investissement   |                  |                  |
| Provisions réglementées  |                  |                  |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>  | <b>1 542 954</b> | <b>1 491 815</b> |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>  |                  |                  |
| Produits des émissions de titres participatifs                         |                  |                  |
| Avances conditionnées  |                  |                  |
| <b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>                                      |                  |                  |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                              |                  |                  |
| Provisions pour risques  |                  |                  |
| Provisions pour charges  |                  |                  |
| <b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                        |                  |                  |
| <b>DETTES (1)</b>  |                  |                  |
| Emprunts obligataires convertibles                                     |                  |                  |
| Autres emprunts obligataires   |                  |                  |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)             |                  |                  |
| Emprunts et dettes financières diverses (3)                            |                  |                  |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours                       |                  |                  |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                               | 478 206          | 374 372          |
| Dettes fiscales et sociales  | 274 730          | 250 312          |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                        |                  |                  |
| Autres dettes  | 28 673           | 120 259          |
| Produits constatés d'avance  |                  |                  |
| <b>TOTAL DETTES</b>  | <b>781 610</b>   | <b>744 943</b>   |
| Ecarts de conversion passif  |                  |                  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>2 324 564</b> | <b>2 236 758</b> |
| (1) Dont à plus d'un an (a)  |                  |                  |
| (1) Dont à moins d'un an (a)   | 781 610          | 744 943          |
| (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque             |                  |                  |
| (3) Dont emprunts participatifs  |                  |                  |
| (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours |                  |                  |

## Compte de résultat

|  | 31/12/2024       | 31/12/2023       | Abs.(M)         | Abs.(%)       |
|--|------------------|------------------|-----------------|---------------|
| <b>Produits d'exploitation (1)</b>                   |                  |                  |                 |               |
| Ventes de marchandises                               |                  |                  |                 |               |
| Production vendue (biens)                            |                  |                  |                 |               |
| Production vendue (services)                         | 3 114 153        | 3 175 843        | -61 690         | -1,94         |
| <b>Chiffre d'affaires net</b>                        | <b>3 114 153</b> | <b>3 175 843</b> | <b>-61 690</b>  | <b>-1,94</b>  |
| <i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i> | 19 145           | 18 433           | 712             | 3,86          |
| Production stockée                                   |                  |                  |                 |               |
| Production immobilisée                               |                  |                  |                 |               |
| Subventions d'exploitation                           |                  |                  |                 |               |
| Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges      | 12 423           | 10 368           | 2 056           | 19,83         |
| Autres produits                                      | 2 012            | 2 567            | -556            | -21,64        |
| <b>Total produits d'exploitation (I)</b>             | <b>3 128 588</b> | <b>3 188 778</b> | <b>-60 190</b>  | <b>-1,89</b>  |
| <b>Charges d'exploitation (2)</b>                    |                  |                  |                 |               |
| Achats de marchandises                               |                  |                  |                 |               |
| Variations de stock                                  |                  |                  |                 |               |
| Achats matières premières et autres approvts         |                  |                  |                 |               |
| Variations de stock                                  |                  |                  |                 |               |
| Autres achats et charges externes (a)                | 2 036 070        | 2 161 488        | -125 419        | -5,80         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                | 61 589           | 69 638           | -8 049          | -11,56        |
| Salaires et traitements                              | 506 898          | 532 973          | -26 075         | -4,89         |
| Charges sociales                                     | 247 393          | 256 102          | -8 709          | -3,40         |
| Dotations aux amortissements et dépréciations:       |                  |                  |                 |               |
| - Sur immobilisations : dotations aux amortiss.      | 3 411            | 9 534            | -6 123          | -64,22        |
| - Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.     |                  |                  |                 |               |
| - Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.     |                  |                  |                 |               |
| - Pour risques et charges : dotations aux provis.    |                  |                  |                 |               |
| Autres charges                                       | 19 010           | 18 700           | 310             | 1,66          |
| <b>Total charges d'exploitation (II)</b>             | <b>2 874 371</b> | <b>3 048 435</b> | <b>-174 064</b> | <b>-5,71</b>  |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>                | <b>254 217</b>   | <b>140 343</b>   | <b>113 874</b>  | <b>81,14</b>  |
| <b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>       |                  |                  |                 |               |
| Bénéfice attribué ou perte transférée (III)          |                  |                  |                 |               |
| Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)           |                  |                  |                 |               |
| <b>Produits financiers</b>                           |                  |                  |                 |               |
| De participation (3)                                 |                  |                  |                 |               |
| D'autres valeurs mobilières et créances actif im     |                  |                  |                 |               |
| Autres intérêts et produits assimilés (3)            |                  |                  |                 |               |
| Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg    |                  | 36 679           | -36 679         | -100,00       |
| Différences positives de change                      |                  |                  |                 |               |
| Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl      | 56 873           | 4 780            | 52 092          | NS            |
| <b>Total produits financiers (V)</b>                 | <b>56 873</b>    | <b>41 459</b>    | <b>15 413</b>   | <b>37,18</b>  |
| <b>Charges financières</b>                           |                  |                  |                 |               |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciat.         |                  |                  |                 |               |
| Intérêts et charges assimilées (4)                   | 267              | 701              | -434            | -61,90        |
| Différences négatives de change                      |                  |                  |                 |               |
| Charges nettes sur cessions valeurs mobilières       |                  |                  |                 |               |
| <b>Total charges financières (VI)</b>                | <b>267</b>       | <b>701</b>       | <b>-434</b>     | <b>-61,90</b> |
| <b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>                     | <b>56 606</b>    | <b>40 758</b>    | <b>15 848</b>   | <b>38,88</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>                  | <b>310 822</b>   | <b>181 101</b>   | <b>129 721</b>  | <b>71,63</b>  |

## Compte de résultat (suite)

|  | 31/12/2024     | 31/12/2023     | Abs.(M)        | Abs.(%)      |
|--|----------------|----------------|----------------|--------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>                              |                |                |                |              |
| Sur opérations de gestion                                  |                |                |                |              |
| Sur opérations en capital                                  |                |                |                |              |
| Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges     |                |                |                |              |
| Total produits exceptionnels (VII)                         |                |                |                |              |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                             |                |                |                |              |
| Sur opérations de gestion                                  |                |                |                |              |
| Sur opérations en capital                                  |                |                |                |              |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis. |                |                |                |              |
| Total charges exceptionnelles (VIII)                       |                |                |                |              |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>                    |                |                |                |              |
| Participation des salariés aux résultats (IX)              |                |                |                |              |
| Impôts sur les bénéfices (X)                               | 51 925         | 26 148         | 25 777         | 98,58        |
| Total des produits (I+III+V+VII)                           | 3 185 460      | 3 230 237      | -44 777        | -1,39        |
| Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)                     | 2 926 563      | 3 075 284      | -148 721       | -4,84        |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>                                   | <b>258 897</b> | <b>154 953</b> | <b>103 944</b> | <b>67,08</b> |
| (a) Y compris :  |                |                |                |              |
| - Redevances de crédit-bail mobilier                       |                |                |                |              |
| - Redevances de crédit-bail immobilier                     |                |                |                |              |
| (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs     |                |                |                |              |
| (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs     |                |                |                |              |
| (3) Dont produits concernant les entités liées             |                |                |                |              |
| (4) Dont intérêts concernant les entités liées             |                |                |                |              |

**Annexe** 

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

La société ATHYMIS GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF.  
Au 31 décembre 2024, l'en-cours géré par ATHYMIS GESTION s'élève à 218 909 453 €.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA ATHYMIS GESTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 324 564 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 897 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel informatique : 3 à 5 ans

\* Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

|  | Au début d'exercice | Augmentation | Diminution | En fin d'exercice |
|--|---------------------|--------------|------------|-------------------|
| - Frais d'établissement et de développement            |                     |              |            |                   |
| - Fonds commercial                                     |                     |              |            |                   |
| - Autres postes d'immobilisations incorporelles        |                     |              |            |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                   |                     |              |            |                   |
| - Terrains   |                     |              |            |                   |
| - Constructions sur sol propre                         |                     |              |            |                   |
| - Constructions sur sol d'autrui                       |                     |              |            |                   |
| - Instal.générales, agencements et aménagements constr |                     |              |            |                   |
| - Instal.techniques, matériel et outillage industriels |                     |              |            |                   |
| - Instal.générales, agencements aménagements divers    |                     |              |            |                   |
| - Matériel de transport                                |                     |              |            |                   |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier         | 88 074              |              |            | 88 074            |
| - Emballages récupérables et divers                    |                     |              |            |                   |
| - Immobilisations corporelles en cours                 |                     |              |            |                   |
| - Avances et acomptes                                  |                     |              |            |                   |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                     | <b>88 074</b>       |              |            | <b>88 074</b>     |
| - Participations évaluées par mise en équivalence      |                     |              |            |                   |
| - Autres participations                                |                     |              |            |                   |
| - Autres titres immobilisés                            |                     |              |            |                   |
| - Prêts et autres immobilisations financières          | 1 499               | 1 345        |            | 2 844             |
| <b>Immobilisations financières</b>                     | <b>1 499</b>        | <b>1 345</b> |            | <b>2 844</b>      |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                | <b>89 573</b>       | <b>1 345</b> |            | <b>90 918</b>     |

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

|   | Au début de l'exercice | Augmentation | Diminutions | A la fin de l'exercice |
|---|------------------------|--------------|-------------|------------------------|
| - Frais d'établissement et de développement             |                        |              |             |                        |
| - Fonds commercial                                      |                        |              |             |                        |
| - Autres postes d'immobilisations incorporelles         |                        |              |             |                        |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                    |                        |              |             |                        |
| - Terrains  |                        |              |             |                        |
| - Constructions sur sol propre                          |                        |              |             |                        |
| - Constructions sur sol d'autrui                        |                        |              |             |                        |
| - Instal.générales, agencements, aménagements construc. |                        |              |             |                        |
| - Instal.techniques, matériel et outillage industriels  |                        |              |             |                        |
| - Instal.générales, agencements aménagements divers     |                        |              |             |                        |
| - Matériel de transport                                 |                        |              |             |                        |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier          | 84 358                 | 3 411        |             | 87 769                 |
| - Emballages récupérables et divers                     |                        |              |             |                        |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                      | <b>84 358</b>          | <b>3 411</b> |             | <b>87 769</b>          |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                 | <b>84 358</b>          | <b>3 411</b> |             | <b>87 769</b>          |

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 941 854 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|  | Montant brut   | Echéances à moins d'un an | Echéances à plus d'un an |
|--|----------------|---------------------------|--------------------------|
| <b>Créances de l'actif immobilisé :</b>  |                |                           |                          |
| Créances rattachées à des participations |                |                           |                          |
| Prêts                                    |                |                           |                          |
| Autres                                   | 2 844          |                           | 2 844                    |
| <b>Créances de l'actif circulant :</b>   |                |                           |                          |
| Créances Clients et Comptes rattachés    | 841 122        | 841 122                   |                          |
| Autres                                   | 26 929         | 26 929                    |                          |
| Capital souscrit - appelé, non versé     |                |                           |                          |
| Charges constatées d'avance              | 70 960         | 70 960                    |                          |
| <b>Total</b>                             | <b>941 854</b> | <b>939 010</b>            | <b>2 844</b>             |
| Prêts accordés en cours d'exercice       |                |                           |                          |
| Prêts récupérés en cours d'exercice      |                |                           |                          |

#### Produits à recevoir

|                             | Montant        |
|-----------------------------|----------------|
| Clients factures à établir  | 840 810        |
| Fournisseurs rrr à recevoir | 14 451         |
| <b>Total</b>                | <b>855 261</b> |

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 532 119,30 € décomposé en 256 659 titres d'une valeur nominale de 2,07 €.

|   | Nombre  | Valeur nominale |
|---|---------|-----------------|
| Titres composant le capital social au début de l'exercice | 260 184 | 2,07            |
| Titres émis pendant l'exercice                            |         |                 |
| Titres remboursés pendant l'exercice                      | 3 525   | 2,07            |
| Titres composant le capital social à la fin de l'exercice | 256 659 | 2,07            |

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 781 610 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|   | Montant brut   | Echéances à moins d'un an | Echéances à plus d'un an | Echéances à plus de 5 ans |
|---|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Emprunts obligataires convertibles (*)                            |                |                           |                          |                           |
| Autres emprunts obligataires (*)                                  |                |                           |                          |                           |
| Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : |                |                           |                          |                           |
| - à 1 an au maximum à l'origine                                   |                |                           |                          |                           |
| - à plus de 1 an à l'origine                                      |                |                           |                          |                           |
| Emprunts et dettes financières divers (*) (**)                    |                |                           |                          |                           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                          | 478 206        | 478 206                   |                          |                           |
| Dettes fiscales et sociales                                       | 274 651        | 274 651                   |                          |                           |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                   |                |                           |                          |                           |
| Autres dettes (**)  | 28 752         | 28 752                    |                          |                           |
| Produits constatés d'avance                                       |                |                           |                          |                           |
| <b>Total</b>  | <b>781 610</b> | <b>781 610</b>            |                          |                           |
| (*) Emprunts souscrits en cours d'exercice                        |                |                           |                          |                           |
| (*) Emprunts remboursés sur l'exercice                            |                |                           |                          |                           |
| (**) Dont envers les associés                                     | 79             |                           |                          |                           |

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 79 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

|                                     | Montant        |
|-------------------------------------|----------------|
| Fournisseurs factures non parvenues | 378 261        |
| Personnel charges à payer           | 119 897        |
| Organ.sociaux charges à payer       | 61 882         |
| Taxe apprentissage                  | 416            |
| Etat charges à payer                | 1 300          |
| Taxe sur les salaires               | 4 053          |
| <b>Total</b>                        | <b>565 809</b> |

Les charges à payer relatives aux rétrocessions sont évaluées en tenant compte des dernières quantités et valeurs liquidatives connues.

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

|                             | Charges d'exploitation | Charges Financières | Charges Exceptionnelles |
|-----------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|
| Charges constatées d'avance | 70 960                 |                     |                         |
| <b>Total</b>                | <b>70 960</b>          |                     |                         |

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

|                                   | Personnel |
|-----------------------------------|-----------|
| Cadres                            | 3         |
| Agents de maîtrise et techniciens | 2         |
| Employés                          |           |
| Ouvriers                          |           |
| <b>Total</b>                      | <b>5</b>  |